



Electrabel
CoGreen 

Electrabel
CoGreen 

Electrabel CoGreen Newsletter
Septembre 2019

Chère/Cher actionnaire,

Par le biais de notre **18ème newsletter**, nous sommes heureux de vous informer sur de nombreux sujets intéressants.

Tout d'abord, vous recevrez des informations relatives aux dividendes distribués. Ensuite, nous aborderons la production des parcs éoliens CoGreen existants. Les deux nouveaux parcs éoliens seront également à l'honneur, pour lesquels les riverains ont eu la possibilité de devenir actionnaires.

Vous pourrez aussi visualiser un petit film qui vous montrera l'intérieur d'une turbine. Enfin, nous résumerons la présentation donnée par notre Responsable Opérations & Maintenance après la dernière Assemblée Générale.

Vous souhaitez relire les newsletters précédentes ?

Vous les trouverez sur le site web d'Electrabel CoGreen : www.electrabelcogreen.com.



Dividendes CoGreen

Lors de l'Assemblée Générale ordinaire d'Electrabel CoGreen du 21 juin 2019, la répartition de dividendes d'un montant total de 179.927,11 euros a été approuvée pour l'année comptable 2018. Les actionnaires ont reçu, pour chaque action de 125 euros, les dividendes suivants (légalement limité à 6 %) :

Parc	€ / action
Zelzate Gent	7,31
Zwevegem Harelbeke	5,75
Darsen	4,19
Frasnes-Lez-Anvaing	6,68
Genk Zuid	4,98
Belgicastraat	7,50
Gingelom	7,50
Pathoekeweg	4,92
Lochristi Zele	5,84
Poperinge	7,50
Ravenshout	3,65
Sint-Pieters-Leeuw	3,63
Sint Gillis Waas	7,50
Olen	5,80
Westerlo	4,30
Wielsbeke	5,39
Wuustwezel	7,50
Beveren	4,18
Haven Gent Darsen II	4,95
Haven Gent Stora Enso	4,05
Lincet	4,92
Meerhout	3,90

Attention, comme en 2018, ces dividendes sont les dividendes bruts. Au moment du paiement effectif, le précompte mobilier de 30 % est retenu.

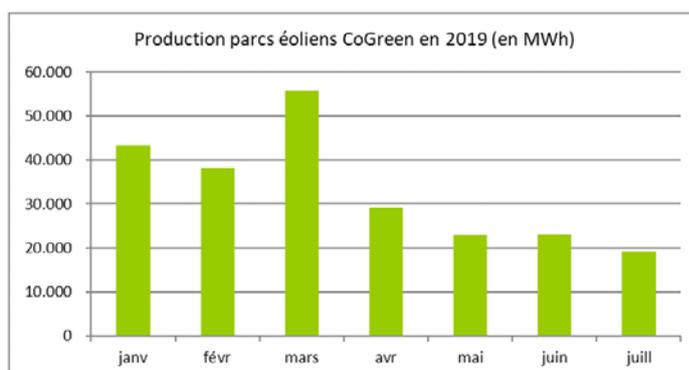
Dans notre dernière newsletter de mai 2019, nous avons expliqué comment vous pouviez récupérer cette retenue dans votre déclaration d'impôt sur le revenu. Si vous souhaitez lire cette newsletter à nouveau, cliquez [ici](#).

Début septembre 2019, vous avez reçu une attestation par courrier, que vous pourrez utiliser pour compléter votre prochaine déclaration d'impôts sur le revenu (année 2020 - revenus de 2019). **Conservez donc précieusement ce document !**

Production d'énergie en 2019

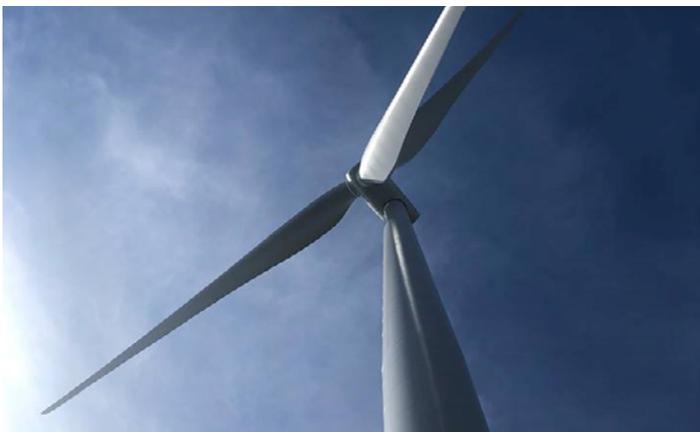
Pour la période janvier - juillet 2019, les parcs éoliens d'Electrabel CoGreen ont produit 231.400 MWh, soit une capacité suffisante pour couvrir la consommation d'électricité moyenne de 113.350 ménages.

Souhaitez-vous connaître la production mensuelle de votre parc ? Jetez régulièrement un coup d'œil à notre site internet www.electrabelcogreen.com.



Deux nouveaux parcs éoliens au sein d'Electrabel CoGreen

Electrabel CoGreen s'agrandit grâce à deux nouveaux parcs éoliens.



Parc éolien d'Écaussinnes

65 nouveaux actionnaires ont investi un montant total de 142.375 euros

- Le parc compte 3 éoliennes.
- Emplacement : le long de la RN 57 entre les villages de Mignault et Marche-Lez-Ecaussinnes.
- Production estimée par an : 19.250 MWh, équivalent à la consommation moyenne de 5.500 ménages.



Parc éolien de Soignies

84 nouveaux actionnaires ont investi un montant total de 188.375 euros

- Le parc est composé de 2 éoliennes.
- Il est situé le long de la RN 57 près de la zone industrielle de Soignies.
- Production estimée par an : 8.000 MWh, équivalent à la consommation moyenne de 2.570 ménages.

A quoi ressemble une éolienne de l'intérieur ?

Vous êtes curieux de savoir comment est faite une éolienne de l'intérieur ?

Grâce à [ce petit film](#), vous pourrez visualiser l'intérieur et admirer la vue que l'on a depuis le sommet de la turbine.



Entretien et exploitation des turbines éoliennes

Jeroen Bettens, Responsable Opérations et Maintenance du département Energies Renouvelables Belux, a fait une présentation passionnante après l'Assemblée Générale du 21 juin 2019. Vous en retrouverez les points principaux ci-dessous.

Que représentent Opérations & Maintenance ?

Opérations : suivi du fonctionnement des 62 parcs éoliens (environ 354 MW). Cela concerne en effet tous les parcs belges, et pas seulement ceux pour lesquels les riverains ont pu réaliser des investissements par le biais d'Electrabel CoGreen.

- Suivi quotidien de l'exploitation (nuit et jour) via notre dispatch à Bruxelles.
- Contrôle du fonctionnement des turbines et du réseau de haute tension.
- Contact avec les entreprises qui effectuent l'entretien.
- Contact avec les gestionnaires de réseau (Fluvius, Elia...)
- Interventions en cas de pannes ou d'anomalies et premières analyses.
- Mise en route et arrêt des éoliennes à distance.



Maintenance : suivi de l'entretien des 161 éoliennes (environ 354 MW)

- Suivi quotidien de l'entretien.
- Exécution d'inspections.
- Assistance lors des grandes interventions.
- Gestion des entreprises qui effectuent l'entretien.
- Mise en service des machines et du parc après des incidents.



Analyse : suivi de la performance des éoliennes

- Rassemblement de milliers de données de mesures.
- Comparaison avec d'autres éoliennes et parcs.
- Détection d'anomalies.
- Informer les constructeurs et les entreprises d'entretien.

